



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2022 A 19H

Convocation du 28 juin 2022

Présents : M. Lavalette Christian, M. Boutet Christophe, Mme Guéry Marie-Paule, Mme Dubroca Magalie, M. Baudrit Jean-Yves, Mme Cornell Barbara, M. Chassériaud Eric, Mme Guigné Ghyslaine, M. Lhéritaud Aymeric, M. Richard Quentin.

Pouvoir : Néant.

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Monsieur le Maire fait part de la démission de Mme Karine Jacobs à compter du 01 juillet 2022.

Ordre du jour :

- Etude des propositions de la commission voirie (éclairage public hors villages – demande d’extension zone 30 – demandes (2) relatives à l’écoulement des eaux pluviales– demande de cession d’une impasse.)
- Voirie- Devis pour la réalisation d’une plateforme pour conteneurs à Usson.
- Acquisition d’un logiciel de gestion du cimetière.
- Subvention ACCA.
- Mise en sécurité de la cloche de l’église.
- Proposition de motion de la Communauté de communes.
- Publicité des actes pris par les communes.
- Le point sur les projets en cours – construction atelier communal.
- Tour de table : communication – manifestations.

Etude des propositions Etude des propositions de la commission voirie (éclairage public hors villages – demande d’extension zone 30 – demandes (2) relatives à l’écoulement des eaux pluviales – demande de cession d’une impasse.

- Demande de Monsieur Paquet Michel pour un problème d’écoulement d’eau pluviale devant chez lui ; la solution serait de poser des bordures le long du chemin pour un rejet dans le fossé de l’association foncière.  
L’entreprise JPTP a fait un devis d’un montant de 2 800 € TTC ; accord de la commission et du Conseil Municipal.
- Demande de Madame Drapeau Fabienne, pour un problème de vitesse excessive devant chez elle ; la commission a décidé d’étendre la zone 30. Voir avec le Département.
- Eclairage public hors villages : la commission décide de ne pas rajouter d’éclairages.
- M et Mme Renaud souhaitent acquérir l’impasse qui se trouve de part et d’autre de la succession de M. Renaud Michel ; une enquête publique doit être faite. M et Mme Renaud prennent en charge tous les frais annexes. Le Conseil Municipal décide de vendre l’impasse pour un montant de 500 €.

### Voirie – Devis pour la réalisation d'une plateforme pour conteneurs à Usson

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation d'une plateforme à Usson ; le montant du devis est de 1 560 € TTC.

### Acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'acquisition d'un logiciel cimetière ; le montant du devis est de 2 580 € TTC.

### Subvention ACCA

Suite à l'assemblée générale de l'ACCA, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention de 250 €. Le Conseil Municipal donne son accord.

### Mise en sécurité de la cloche de l'église

En attente, dans le cadre d'un programme complet de 10 000 € avec divers travaux afin qu'une demande de subvention au Département puisse être faite.

### Proposition de motion de la Communauté de communes (PJ)

Le Conseil Municipal donne son accord.

### Publicité des actes pris par la commune

Le Conseil Municipal a décidé que les actes seront publiés sur le site internet de la commune.

### Le point sur les projets en cours – construction d'un atelier communal

L'appel d'offres est terminé depuis le 01 juillet. La commission d'appel d'offres doit se réunir le lundi 25 juillet à 18h30 pour l'ouverture des plis. Pour l'assurance dommage ouvrage la décision sera prise lors de la réunion du 25 juillet.

### Tour de table : communication – manifestations

Le vendredi 15 juillet cinéma en plein air à côté de l'église.

Le mercredi 03 août Eurochestreries à l'église.

Mme Cornell Barbara informe le Conseil Municipal que le Site internet d'Echebrune est actif et que pour le faire vivre il faut le consulter.

Mme Dubroca Magalie informe le Conseil Municipal que les locataires sont satisfaits d'avoir un store.

Mme Guigné Ghyslaine informe le Conseil Municipal qu'il y a toujours des squatteurs à côté de chez elle. Monsieur le Maire doit informer le président de l'association foncière, propriétaire du terrain.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 01 septembre 2022.

Le Maire,

Christian Lavalette.